

**COMMENT RELEVER LE DEFI DU LOGEMENT POUR TOUS?
COMMENT FAVORISER LA MIXITE SOCIALE ?**

Jeudi 5 décembre – 19H30

Espace jeunesse – Parc sud

Plus de 150 personnes étaient présentes à l'espace jeunesse du quartier du Parc sud, pour le 9ème atelier citoyen consacré au logement et à la mixité.

INTRODUCTION

Patrick Jarry rappelle que l'objet de la réunion est de faire des propositions. Il signale qu'il y aura une liste du Rassemblement Nationale aux prochaines élections municipales : il est important de se battre pour qu'il n'y ait pas de conseiller municipal RN lors de la prochaine mandature.

Eric Le Lann, conseiller municipal, donne quelques éléments de contexte concernant la thématique du logement. Il rappelle que Nanterre compte 50% de logement social familial, dans un contexte d'augmentation forte du nombre de demandeurs de logement social dans toute l'Ile-de-France. Les prix de l'immobilier, qui sont toujours plus élevés dans l'ancien, sont contenus à Nanterre. Afin de lutter contre la spéculation, la Ville a instauré des prix plafonds avec une charte promoteurs. Les constructions de logement à Nanterre sont diversifiées, mais la Ville continue de construire des logements sociaux. La mixité sociale a été renforcée dans les différents quartiers. L'objectif de la la Ville est la transparence et l'équité dans les attributions de logements sociaux.

LES SUJETS EN DEBAT

Une habitante pose la question de la mixité. Il ne faut pas concentrer une certaine catégorie de population au même endroit, par exemple dans le quartier Picasso, aux Pâquerettes, à Zilina, et une autre au centre ville, au Mont Valérien. Il faut mettre des moyens sur les structures éducatives et les écoles pour créer un cercle vertueux. Accéder à la propriété, c'est bien mais il faut que cela se fasse dans un cadre agréable, pas au bord de l'A86. Les familles avec des membres en situation de handicap ont des difficultés à accéder à un logement adapté. Quand ils refusent un logement pour des raisons d'accessibilité, cela est considéré comme un refus par l'Office municipal HLM. Concernant les chiffres, elle veut savoir combien de logements ne sont pas attribués, et la composition familiale des logements attribués.

Il est rappelé qu'un projet de transformation du quartier Picasso est en cours. Une intervenante considère que l'objectif de la réunion n'est pas de désigner un bouc émissaire, mais de réfléchir ensemble pour régler des problèmes. Pour garantir l'équité, elle demande l'anonymat des dossiers d'attribution. Elle met en garde contre les politiques de l'habitat des villes environnantes, qui visent à faire partir les populations les plus démunies. Beaucoup d'habitants du Parc sud sont fiers d'habiter ici.

Un habitant reconnaît que les villes qui entourent Nanterre sont des ennemis du logement social, et

préfèrent payer des pénalités plutôt que de construire des logements sociaux pour atteindre le pourcentage prévu par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain. Nanterre est encore une ville qui construit des logements sociaux. Cependant, il considère que les délais seraient raccourcis s'il y avait plus de construction de logements sociaux.

Une habitant du quartier Picasso indique que cela se passe bien la plupart du temps. Dans sa tour, seule une poignée de locataires occasionne des nuisances. Des gens jettent des ordures par la fenêtre : c'est aussi aux habitants de se battre contre ça. Pour elle, Nanterre est une ville qui se bat pour ses citoyens. Elle rappelle que dans les villes alentour, envoyer ses enfants en centre de vacances ou à des activités périscolaires revient plus cher. Il y a des améliorations au Parc, par exemple moins de rodéos moto. Elle pose la question des mutations : il faudrait les faciliter, pour que les locataires puissent avoir un logement adapté à leur composition familiale, qui évolue au cours du temps. Deux autres habitants du Parc soulignent également qu'il y a eu des améliorations dans le quartier, avec moins de nuisances. Ils relèvent que beaucoup de gens soutiennent le projet de renouvellement urbain.

Un habitant qui a participé à la création du théâtre par le bas souligne que c'est une belle idée de retrouver de la mixité. Les moyens ne sont pas seulement à mettre sur des bâtiments mais aussi sur l'humain, par exemple sur les écoles, l'éducation, la propreté, les loisirs. Avec l'association « Les mamans des Pablo », ils ont fait le tour des bâtiments pour parler avec les gens des ordures jetées par la fenêtre. Ces initiatives sont à amplifier : comment travailler ensemble pour que la mixité se développe, et que l'attitude citoyenne avance.

Un habitant demande des précisions sur les logements prioritaires dans le cadre du Droit au Logement opposable (DALO) : sont-ils gérés par le préfet ou le maire ? Il lui est précisé par André Cassou qu'ils sont maintenant gérés par le Préfet, ce qui représente 250 logements qui échappent à la Ville. Cependant, la Ville s'est battue pour qu'ils bénéficient majoritairement, à 75%, à des Nanterriens.

André Cassou précise aussi que les attributions sont faites par une commission. Concernant les grands logements, il y a des critères de composition familiale : un T5 n'est jamais attribué à une famille de moins de trois enfants. Mais la question des mutations demeure, quand par exemple les enfants quittent le domicile parental. Le principal critère pour l'attribution est celui de l'ancienneté, mais la situation de handicap est aussi prise en compte. 2000 logements adaptés sont identifiés sur le parc social. Les nouveaux logements sont tous adaptés. Une vingtaine de logements adaptés sont attribués chaque année, soit une attribution pour deux ans d'ancienneté, alors que pour les autres c'est au minimum quatre ans d'ancienneté pour les plus petits logements.

Un intervenant rappelle que pendant longtemps, il y a eu des festivals de musique classique au foyer Ravel. Cette ancienne résidence pour musiciens étudiants est aujourd'hui dans un état déplorable, seuls une quinzaine de musiciens y résident encore. Comment peut-on se mobiliser pour faire pression sur la Caisse des dépôts, aujourd'hui gestionnaire ? Il existe un bailleur qui est prêt à reprendre le lieu avec un projet pour des musiciens de haut niveau.

Une habitante considère qu'on peut féliciter la ville de continuer à construire des logements sociaux. Certaines villes préfèrent vendre leur logements sociaux, ce n'est pas le cas à Nanterre où l'Office HLM a refusé cette pratique. Elle souligne que certains bailleurs expulsent les locataires qui ne peuvent plus payer leur loyer du fait d'accidents de la vie. Des familles se retrouvent ainsi dans la rue. Elle demande à la Ville de signer un arrêté anti mise à la rue.

Un habitant demande que l'Office municipal HLM et le service logement de la ville ne soit plus séparés. Il considère qu'il faut retravailler l'accueil à l'Office. Il est très difficile d'avoir des rendez-vous et des réponses.

LES PROPOSITIONS :

- **Anonymiser les dossiers des demandeurs de logement pour le passage en commission d'attribution**
- **Améliorer l'accueil des demandeurs de logement et de mutations, à l'office et en mairie**
- **Améliorer l'accompagnement des personnes qui ne peuvent plus payer leur loyer du fait d'accidents de la vie pour éviter les expulsions de familles et prendre un arrêté anti-mise à la rue**
- **Faciliter les mutations en fonction des situations de vie (décohabitations, naissance d'enfants...), améliorer les parcours résidentiels**
- **Assurer la transparence sur les attributions de logements sociaux et sur les mutations**
- **Maintenir le même pourcentage de logements sociaux dans les constructions neuves**
- **Mettre des moyens humains pour rendre les quartiers populaires attractifs : éducation, loisirs, propreté...**
- **Se mobiliser pour la reprise du foyer Ravel, résidence pour musiciens étudiants**

CONCLUSION

Patrick Jarry remercie les participants. La question de l'accueil à l'Office municipal HLM est effectivement en train d'être retravaillée. Une nouvelle directrice générale et une nouvelle directrice des attributions sont arrivées. Il a entendu les propositions des habitants et est d'accord pour mettre en place l'anonymat des dossiers d'attribution. Il rappelle que la pression immobilière est très forte à Nanterre.